

Bettahar (Yamina), Choffel-Mailfert (Marie-Jeanne)
(dir.). *Les universités au risque de l'histoire. Principes,
configurations, modèles*

Nancy : Presses universitaires de Nancy/Éditions universitaires de
Lorraine, 2014, 522 p.

Charles Mercier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/2988>

DOI : 10.4000/histoire-education.2988

ISSN : 2102-5452

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2014

Pagination : 255-260

ISBN : 978-2-84788-651-1

ISSN : 0221-6280

Référence électronique

Charles Mercier, « Bettahar (Yamina), Choffel-Mailfert (Marie-Jeanne) (dir.). *Les universités au risque de l'histoire. Principes, configurations, modèles* », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 142 | 2014, mis en ligne le 31 décembre 2014, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/2988> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-education.2988>

de Macerata. Université définie comme « mineure » par la réforme universitaire de 1862, comprenant une seule faculté, celle de droit, et recevant très peu de ressources garanties par l'Etat, elle est dans la nécessité de rechercher soutiens et aides financières au niveau local.

R. Sani nous offre une grille de lecture de ces rapports, qui reprennent l'histoire de l'établissement universitaire et s'attachent même à célébrer ses origines médiévales. Les discours s'intéressent également à des questions plus concrètes, touchant à la méthodologie et à la didactique, suivant ainsi les évolutions des curricula en droit pendant près d'un siècle. Le fait que tous les recteurs aient été des juristes fournit une très riche opportunité de saisir les transformations à long terme de l'éducation juridique.

Ensuite, en une centaine de pages, L. Pomante retrace les étapes de l'histoire de l'université de Macerata entre 1861 et 1966, de l'époque post-unitaire à la Première Guerre mondiale, de la réforme de 1923 à l'après Seconde Guerre mondiale.

Les discours des recteurs publiés dans la seconde partie de l'ouvrage fournissent un matériau de premier plan pour saisir un moment fondamental dans l'élaboration d'une véritable politique universitaire, inscrite dans les dynamiques de l'État national, déterminée et orientée par la politique nationale, mais toujours en lien étroit avec les gouverneurs locaux et le milieu des affaires de la ville. C'est de ces milieux que provenaient les justifications de la survie de l'université et les moyens financiers nécessaires au soutien de son fonctionnement. Les personnalités des recteurs changent, mais leurs rapports reflètent la continuité de cette dimension complexe, entre exigences générales d'enseignement supérieur et sauvegarde des identités locales.

Annamaria Monti

BETTAHAR (Yamina), CHOFFEL-MAILFERT (Marie-Jeanne) (dir.)
Les universités au risque de l'histoire. Principes, configurations, modèles,
Nancy : Presses universitaires de Nancy/Éditions universitaires de
Lorraine, 2014, 522 p.

Ce livre collectif a une double origine : d'une part, les travaux effectués depuis une dizaine d'années par le groupe de recherche HISE (Histoire des institutions

scientifiques et éducatives) à l'échelle du campus nancéien, d'autre part, l'observation des évolutions récentes du champ académique français, soumis aux réformes institutionnelles devant lui permettre de faire face, par un alignement sur les nouveaux standards internationaux, à la mise en concurrence des universités à l'échelle mondiale. De cette double expérience est née une hypothèse de recherche : « l'idée mise en débat était que pour toutes les institutions universitaires qui s'enracinent dans le passé, les transformations, adaptations ou bifurcations opérées dans le temps, quels que soient les modèles en cause, forment une sorte de substrat où persistent, en dépit des efforts de renouvellement, les traces de "l'ancien" dont aucune ne peut se dégager entièrement » (p. 12).

Pour mieux penser le présent et pour éclairer en particulier les angles morts du discours réformateur des promoteurs de l'économie mondialisée de la connaissance, les coordinatrices de cet épais volume ont proposé à des universitaires de prendre « le risque de l'histoire ». Les contributions rassemblées sont principalement adossées sur des recherches en cours, notamment des thèses de doctorat et un projet collectif financé par l'Agence nationale de la recherche. Les auteurs ont des ancrages disciplinaires variés (histoire, sociologie, philosophie, sciences de l'information et de la communication) et utilisent le passé de façons très différentes. Si certains s'en servent pour comprendre le présent, conformément au projet des coordinatrices, d'autres sont parfois davantage dans l'érudition (ce qui ne les empêche pas, indirectement, d'être utiles pour saisir les dynamiques actuelles). Les récits très événementiels côtoient des textes problématisés dans lesquels les auteurs se concentrent sur quelques périodes significatives en laissant de côté le reste du déroulé chronologique.

Dans la longue introduction de 51 pages, Yamina Bettahar, Françoise Birck et Marie-Jeanne Choffel-Mailfert se livrent à une fort utile mise au point de l'histoire très récente des universités françaises, avant de synthétiser et de croiser les apports des différents textes selon une logique qui diffère du plan retenu pour l'ouvrage.

La première partie intitulée « Les fondements de l'université républicaine » s'ouvre par une contribution de Thomas Hippler sur les transformations du cours magistral du XVI^e au XIX^e siècle, qui permet de mettre en perspective les débats actuels sur la pédagogie universitaire à l'heure d'Internet : la question de l'utilité du cours magistral se pose en fait dès l'apparition du livre. Vient ensuite une étude de Jean-François Condette sur les effets de la loi Liard (1896)

qui forme des universités dans chaque académie par réunion des différentes facultés. Son analyse des procès-verbaux des séances du conseil de l'université de Lille de 1896 à 1914 lui permet de mettre à jour la résistance de l'ancien cadre institutionnel. Certes, l'université a bien quelques prérogatives, mais l'essentiel de la vie académique continue à se jouer dans les facultés. Yamina Bettahar retrace pour sa part l'histoire de l'université d'Alger, fondée en 1909, depuis les premiers projets d'ouverture d'une école préparatoire de médecine et de pharmacie (1849) jusqu'aux années qui suivent l'indépendance. Elle exemplifie les difficultés de la transposition des systèmes universitaires d'un espace à l'autre : le modèle républicain d'enseignement supérieur ordonné à la construction méritocratique d'une élite n'est pas soluble dans un contexte colonial français ségrégationniste. Elle montre par ailleurs la prégnance des modèles : à l'indépendance, l'État algérien, malgré sa volonté de rupture, reconstruit l'université d'Alger à partir des cadres de l'ancienne puissance coloniale. Françoise Olivier-Utard éclaire autrement la question du poids des héritages historiques, à partir du cas de l'université de Strasbourg qui passe sous domination allemande en 1870 et redevient française en 1918. Malgré le départ des personnels allemands et une forme d'épuration envers les collègues devenus professeurs sous la période allemande (ils sont rétrogradés au rang de maître de conférences), la période de l'annexion fait figure de référence (il s'agit de faire mieux que les Allemands) et les éléments de continuité sont nombreux (décloisonnement des facultés pour permettre l'émergence d'une recherche créative, présence d'écoles professionnelles, etc.).

La deuxième partie (« L'Université à l'épreuve des mutations sociales et économiques des années 1960 ») regroupe quatre contributions qui débordent en fait le cadre chronologique annoncé. Cyprien Tasset met en perspective le discours actuel sur la surproduction de diplômés dans les filières peu connectées aux débouchés professionnels. Remontant au XVIII^e siècle, il cherche à mettre en évidence la permanence d'un discours « adéquationniste » qui, pour éviter l'apparition de groupes sociaux frustrés car ne trouvant pas d'emploi conforme à leur niveau de qualification, plaide pour l'ajustement des flux universitaires aux flux économiques. La démonstration de C. Tasset est stimulante mais on peut néanmoins se demander s'il ne minore par les éléments de discontinuité entre ceux pour qui l'adéquationnisme est un moyen d'empêcher la mobilité sociale en limitant l'accès aux formations des jeunes issus des milieux populaires, et ceux pour qui il constitue la condition d'un accès de tous au marché

du travail. En ce sens, la contribution suivante, que Cédric Hugrée consacre à la généalogie des procédures de quantification de l'insertion professionnelle des étudiants, apporte un contrepoint utile : à Lille, au sein de la faculté des sciences des années 1960, ce sont les enseignants du SNESup, souvent nés dans des familles modestes, qui sont à l'origine de la création des filières professionnelles. Il s'agit pour eux de lutter contre l'académisme et le pouvoir mandarinal (p. 217-218). L'enquête de Sylvie Le Clech sur les sources relatives à la loi Faure du 12 novembre 1968 (qui a réformé en profondeur l'enseignement supérieur) se situe sur un registre différent. Elle propose une approche critique de la documentation conservée aux Archives nationales, afin d'appréhender différemment cette période historiquement déterminante pour l'histoire universitaire française. L'étude de Marie-Jeanne Choffel-Mailfert sur les bâtiments universitaires nancéiens (1958-1973) clôt cette deuxième partie. Elle montre comment l'architecture est révélatrice d'un projet d'université, notamment sur le plan des rapports que doivent entretenir entre elles les disciplines mais aussi les écoles professionnelles et les facultés.

La troisième et dernière partie (« Comparaisons internationales ») se subdivise en deux sous-parties.

La première, « Diffusion des modèles », accueille une contribution de Michel Reffet qui retrace l'histoire mouvementée de l'université de Prague depuis sa fondation en 1348 jusqu'à l'entre-deux-guerres. Ana Carneiro, Ana Simões, Maria Paula Diogo et Luís Miguel Carolino analysent les problèmes d'identité de la faculté des sciences de Lisbonne, instituée en 1911 à la place de l'école polytechnique, qui avait été créée en 1837 selon une logique avant tout professionnelle. Le passage à un modèle humboldtien d'enseignement supérieur, où le savoir est vu comme ayant une valeur en lui-même, ne se fait pas sans difficultés et suscite des conflits de cultures professionnelles entre les personnels issus de l'école et ceux recrutés pour la faculté. Nathalie Jammet-Arias raconte pour sa part la mutation de l'université du Chili, créée en 1842 sur une logique très napoléonienne : l'État la contrôle étroitement et donne à chaque faculté une mission d'intérêt national. Progressivement, l'institution se libéralise : les universitaires gagnent en autonomie et les formations se connectent aux besoins de l'économie. L'émergence et le développement de l'université japonaise, étudiés par Jun Oba, se font à la fin du XIX^e siècle selon le modèle humboldtien déjà évoqué. Comme le montrent les enquêtes menées auprès des universitaires japonais, qui dans leur très grande majorité déclarent trouver

plus d'intérêt dans leur recherche que dans leur enseignement, celui-ci reste aujourd'hui encore très prégnant. À l'heure actuelle, c'est le modèle américain qui apparaît comme la référence, notamment du point de vue de la gouvernance, mais sa transposition en contexte japonais n'est pas évidente.

La deuxième sous-partie s'intéresse spécifiquement à la dynamique d'internationalisation et aux politiques issues du *new management*. Morgan Meyer raconte le processus qui a conduit en 2003 à la naissance de l'université du Luxembourg. Pendant longtemps, la classe politique était hostile à cette création : elle craignait que cela ne limite l'ouverture internationale des étudiants luxembourgeois, incités à construire leur parcours de formation à l'étranger. C'est finalement en plaçant l'international au cœur du projet universitaire que celui-ci a pu être adopté à marche forcée. S'appuyant sur ses travaux de thèse, Simon Paye analyse l'évolution de la capacité des universitaires britanniques à s'auto-reproduire, notamment par la maîtrise des recrutements. L'accroissement de l'autonomie administrative et la mise en concurrence des universités affaiblit les dynamiques de cooptation en interne : la capacité de publication tend à devenir un critère plus important que l'insertion dans les réseaux interpersonnels ou que la notoriété locale. La dernière contribution, écrite par Catherine Paradeise, Stéphanie Mignot-Gérard, Jean-Claude Thoenig, Émilie Biland, Aurélie Delemarle et Gaële Goastellec, est très intéressante d'un point de vue méthodologique. L'analyse parallèle de quatre *business schools* (États-Unis, France, Suisse) permet de mettre à jour les différents arbitrages possibles entre la recherche de l'excellence académique (mesurée par la quantité des publications scientifiques des chercheurs) et la quête de la pertinence des formations (quantifiée par les taux d'insertion professionnelle des étudiants). Les deux objectifs sont partiellement antagonistes car la course à la publication renforce les logiques disciplinaires et tend à faire perdre de vue la préoccupation de l'adéquation des contenus d'enseignement aux besoins économiques et sociaux. Dans certaines des écoles, un partage des tâches s'effectue : l'excellence académique est confiée à des jeunes universitaires ayant un gros potentiel de publication tandis que la pertinence des formations est sous-traitée à des vacataires ou à des enseignants en fin de carrière.

On l'aura compris, la matière de ce livre est extrêmement riche. Le plan adopté n'est peut-être pas totalement adapté par rapport à la problématique choisie et les titres des parties ne recouvrent qu'une partie des contenus. Mais, il est vrai qu'il était bien compliqué d'ordonner des contributions si différentes, sauf à les

scinder pour les réorganiser selon une logique thématique ou chronologique. C'est finalement au lecteur d'opérer les rapprochements qui l'intéressent en fonction de ses propres questionnements. De ce point de vue, si l'hypothèse du caractère profondément structurant du passé dans les configurations universitaires nationales constitue un fil d'Ariane pour lire l'ouvrage, d'autres peuvent être choisis. Les chercheurs en éducation comparée pourront ainsi faire leur miel des mises en parallèle des systèmes universitaires que permet ce livre ouvert sur de nombreuses aires géographiques. Ses contributeurs démontrent concrètement que les sciences humaines et sociales sont pleinement nécessaires et légitimes, non seulement parce qu'elles fournissent aux acteurs de l'enseignement supérieur un recul critique sur les discours réformateurs, mais aussi parce qu'elles aident à ouvrir le champ du pensable et donc du possible.

Charles Mercier

KROP (Jérôme)

La méritocratie républicaine. Élitisme et scolarisation de masse sous la Troisième République

Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014, 174 p.

Cet ouvrage très soigné et solidement référencé propose au lecteur la publication d'une partie de la thèse de doctorat en histoire contemporaine soutenue par Jérôme Krop à l'université de Paris 4 en décembre 2012 sous la direction du professeur Jean-Noël Luc. Le travail doctoral proposait une étude sur *Les fondateurs de l'école républicaine : corps enseignant, institution scolaire et société urbaine (1870-1920)*. Cet ouvrage est volontairement de taille réduite avec 174 pages, dont 156 d'analyse, complétée par une bibliographie très judicieuse et un index des enseignants, inspecteurs et administrateurs cités. Les apports des six chapitres successifs sont nombreux sur l'histoire de l'école primaire française des années 1870-1920, pour une période que l'on pense pourtant déjà très fortement parcourue et balisée par les travaux historiques.

L'ouvrage de Jérôme Krop met clairement en évidence les enjeux, les étapes et les difficultés du développement de l'école primaire en ville, en particulier ici dans la ville par excellence, celle de Paris qui connaît durant cette période une croissance très forte de sa population et de son espace habité. Dans le